



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Cursus Droit

Université de Namur (UNamur)

Fabrice HÉNARD
Alexandra BAHARY-
DIONNE
France BLANMAILLAND
Elise POILLOT

27 juin 2018

Table des matières

Contexte de l'évaluation	3
Synthèse	4
Présentation de l'Université de Namur et du bachelier en Droit	5
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	6
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	6
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	9
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	9
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.....	11
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	11
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	11
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	13
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	13
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	13
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	15
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	16
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	17
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)....	17
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	17
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	18
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]	18
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	19
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	19
Dimension 5.2 : Analyse SWOT.....	19
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi.....	19
Conclusion	20
Droit de réponse de l'établissement.....	21

Contexte de l'évaluation

Université de Namur : bachelier en Droit

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation du bachelier en Droit. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 18 et 19 décembre 2017 à l'Université de Namur, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré trois représentants des autorités académiques, trente-six membres du personnel, dix-sept étudiants, cinq diplômés et cinq représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture par la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité

- Fabrice HÉNARD, expert qualité et président du comité
- Alexandra Bahary-Dionne, experte étudiante
- France Blanmailland, experte de la profession
- Elise Poillot, experte paire

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Un pilotage efficace de la Faculté et une capacité de renouvellement de l'image du droit.
- Une co-construction dynamique de la formation avec les milieux socioéconomiques.
- Un accompagnement fort de l'étudiant, notamment en bloc 1.
- Un lien fort entre théorie et pratique dans les enseignements
- Une bonne capacité d'adaptation de la formation et vision stratégie en phase avec la mission et la vision de l'université.
- Une formalisation des processus de décision et de consultation.
- Une réflexion collective sur la qualité de la formation et la pédagogie en droit.
- L'interaction formation-recherche.

FAIBLESSES PRINCIPALES

- L'internationalisation de la formation et la mobilité étudiante.
- L'innovation pédagogique en droit, à renforcer.
- Le e-learning encore sous-déployé en droit.
- Une communication externe qui ne valorise ni ne reflète la qualité de la formation.

OPPORTUNITÉS

- Nouvelle direction de l'UNamur
- La présence de diverses initiatives universitaires et facultaires (Namur Legal Lab, projet PUNCH) pour développer des projets de recherche en pédagogie du droit et soutenir l'accompagnement pédagogique des enseignants
- La présence de centres de recherche et la taille humaine de la Faculté, permettant d'envisager une recherche sur la pédagogie en droit.

MENACES

- L'accroissement des effectifs de la Faculté en droit, risquant d'affecter le modèle d'accompagnement des étudiants.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Élargir l'activité des centres de recherche pour impliquer davantage les étudiants dans les activités scientifiques et mettre la recherche au service de la pédagogie en droit.
- Poursuivre les efforts en innovation pédagogique, qui pourraient constituer une marque de fabrique.
- Développer la communication externe sur les spécificités du bachelier en droit.

Présentation de l'Université de Namur et du bachelier en Droit

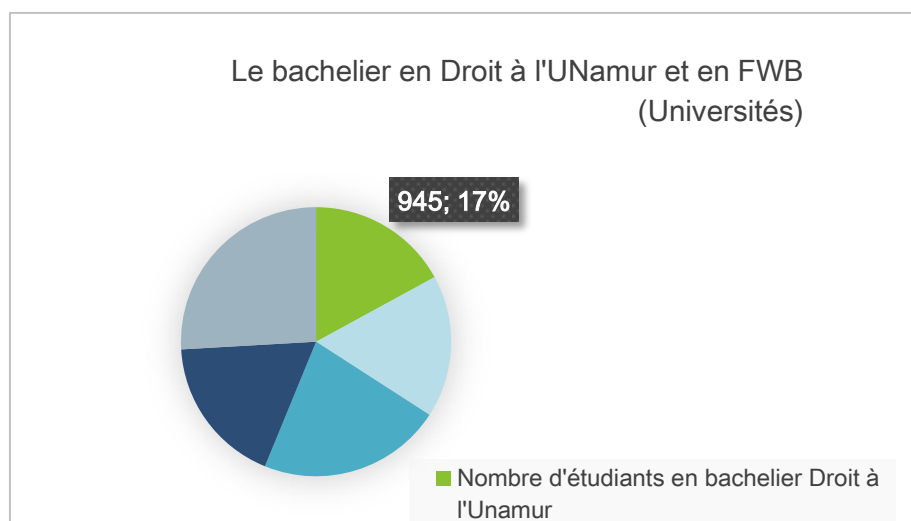
L'université de Namur a été fondée en 1831 par la Compagnie de Jésus. Elle est aujourd'hui subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cet établissement comporte six facultés et deux départements interfacultaires.

La Faculté de droit organise :

- Un bachelier en Droit (cours du jour et en horaires décalés) : avec des options possibles après la première année que sont la criminologie, droit public et science politique, économie et gestion, langues modernes, philosophie, et droit et communication.
- Un master de spécialisation en Droit des technologies de l'information et de la communication
- Un master de spécialisation en droits de l'homme (horaire décalé) : en coorganisation avec l'UCL et l'USaint-Louis.
- Un master de spécialisation en études du genre : en coorganisation avec l'UCL, l'ULB, l'ULiège, l'UMons et l'USaint-Louis.
- Un doctorat en sciences juridiques

Le bachelier en Droit accueillait 945 étudiants en 2014-2015, soit 17% des inscrits dans un bachelier en Droit en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'UNamur s'applique à mettre en œuvre les principes fondateurs des Jésuites, pour le bien-être de l'étudiant (son parcours étudiant comme son développement personnel et son engagement envers la communauté). Le bachelier Droit de l'UNamur est correctement piloté, suivant le modèle de gouvernance fortement structuré de l'université. Celle-ci partage sa mission et sa vision de développement stratégique avec les enseignants, le personnel administratif et les étudiants. Le comité des experts a pu vérifier la solidité et la réalité des principes communs qui font de cet établissement un lieu d'apprentissage et de construction de liens sociaux qui lui sont spécifiques. Ces principes sont déclinés au sein de la Faculté de droit et semblent portés par l'ensemble des enseignants.
- 2 L'UNamur répond de façon réactive et efficace aux problèmes organisationnels qui apparaissent régulièrement. Les mécanismes d'assurance qualité sont en place pour permettre d'apporter des solutions pratiques à court terme (par exemple à travers la Commission de contacts). Dans le même temps, l'UNamur pilote ses formations, et le bachelier en Droit en fonction de sa stratégie d'établissement. Cette dualité – réponse à court terme et stratégie à long terme – assure un développement équilibré des facultés. Leur action s'inscrit dans le cadre d'une réflexion qui ne tombe pas dans le travers d'une conceptualisation excessive.
- 3 La Faculté de Droit a élaboré un schéma directeur guidant les membres du personnel, tant enseignant qu'administratif dans leurs fonctions quotidiennes. Les actions entreprises par la Faculté possèdent un sens. Elles correspondent en effet au schéma directeur, lui-même préalablement discuté en interne au sein de la Faculté et de l'établissement.
- 4 Le comité des experts a constaté la réactivité de la Faculté de Droit. Les dysfonctionnements identifiés par les anciens étudiants durant leur formation ont été pour la plupart traités (par exemple, l'accueil des étudiants s'est amélioré depuis plusieurs années). Il constate également que la nouvelle équipe de direction de l'université construit l'avenir sur les acquis de l'équipe précédente, assurant une continuité des réformes entreprises et une adhésion des personnes qui y ont été impliquées.
- 5 Malgré les effectifs réduits de la Faculté de Droit, celle-ci continue de structurer les processus de décisions et de consultation. Le cadre informel conserve certes sa place et sa fonction dans les relations humaines entre enseignants, administratifs, étudiants et direction. L'université ne cherche pas à imposer un

formalisme excessif et agit de manière pragmatique dans la structuration de ses processus.

- 6 Le comité des experts souligne la dynamique du Conseil facultaire qui s'avère être un organe décisionnel où ont lieu des débats effectifs et des réflexions. L'écoute de l'autre, l'une des valeurs de l'université, est mise en pratique et semble porter ses fruits dans l'analyse des situations (comme l'étude de l'évolution des effectifs en droit) tout comme dans la formulation collective des réponses à apporter afin d'atteindre un bon pilotage du bachelier en Droit. La Faculté met un point d'honneur à distiller la culture du débat au sein de ses organes décisionnels ou de conseil, ou lors de réunions ad hoc selon un rythme relativement régulier. Ceci permet lors des réunions de Conseil facultaire de traiter les cas du quotidien et de discuter de la stratégie.
- 7 Le comité des experts note la bonne représentation des étudiant.es au Conseil facultaire à travers leurs délégué.es. Ceux-ci sont accompagnés par la Faculté dans la prise en charge de leurs fonctions, qu'ils/elles effectuent avec efficacité selon les enseignants et les étudiants. La Commission de contacts est un organe particulièrement utile : elle assure l'interaction au niveau facultaire, entre les enseignants, les administratifs et les étudiants. Cette Commission permet la discussion entre individus d'une manière moins personnalisée et davantage institutionnelle. Ce mode d'interactions est propice à la prise de recul et à la construction de réponses collectives mesurées et consensuelles (ainsi fut élaborée la stratégie, ou l'auto-évaluation de la Faculté). Il constitue un modèle à préserver.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 8 Le bachelier Droit bénéficie de l'expérience dans la gestion de la qualité de l'UNamur dont le pilotage se structure depuis 2012, avec la création du Portefeuille transversal de Vice-rectorat Qualité, Genre et Développement Durable. Les responsabilités en assurance qualité ont été bien délimitées et assignées en interne. Ainsi, l'évaluation des enseignements et innovations pédagogiques fut confiée au Département d'Education et Technologies (DET), tandis que l'Administration de la Recherche (ADRE) et le Conseil de la recherche restaient responsables du dispositif d'évaluation des entités de recherche.
- 9 Le comité des experts salue l'engagement de l'UNamur d'accorder la même attention à la qualité des services universitaires, à l'enseignement et à la recherche. Aujourd'hui, il s'agit pour l'UNamur de rendre cohérente la politique d'assurance qualité de niveau d'établissement. L'université envisage de créer un service transversal chargé de l'assurance qualité. Jusqu'à présent, l'approche de cette assurance par l'université avait permis aux différentes entités (Facultés, départements) de pratiquer cette politique dans leur champ de compétences. Par conséquent, la politique d'assurance qualité a été mise en œuvre collectivement par les services administratifs, le corps enseignants et les chercheurs. Ces derniers semblent avoir progressivement compris les enjeux de cette politique et se les être appropriés. Le comité des experts estime que la mise en place d'un service transversal d'assurance qualité pourra renforcer la cohérence de la mise en œuvre de cette politique. Ce service transversal devra néanmoins continuer à mobiliser l'ensemble de la communauté de l'université pour garantir la pertinence et l'efficacité de la politique qualité de l'établissement. Ce service devrait être un facilitateur, sans pour autant se substituer aux responsabilités partagées qui ont

permis l'appropriation de l'assurance qualité par un grand nombre d'acteurs de l'établissement et par la Faculté de droit.

- 10 Le comité des experts salue l'équilibre recherché entre conceptualisation et concrétisation de l'assurance qualité. D'une part, l'UNamur et la Faculté de Droit sont parvenues à mettre en place des démarches qualité produisant des effets tangibles et mesurables relativement à la réussite des étudiants. D'autre part, un temps significatif est consacré à la réflexion sur les objectifs de la formation, la mise au point de pédagogies adéquates ainsi que d'un modèle d'accompagnement des étudiants spécifique à l'université. Le comité des experts salue l'engagement des enseignants dans ces réflexions. En effet, la qualité est d'abord une préoccupation majeure des enseignants et du personnel, tout en impliquant les étudiants. Cette démarche ne se réduit pas à un dispositif d'assurance qualité. Là encore, pragmatisme et réflexion ont guidé les dirigeants de l'université et de la faculté.
- 11 Il reste aujourd'hui un chantier à mener à l'UNamur : la poursuite de la clarification de la politique d'assurance qualité, afin qu'elle devienne un élément distinctif qui soit bien compris par les étudiants. En effet, la plupart d'entre eux évoquent davantage la réputation (fondée) de l'UNamur mais ne font pas référence aux mesures d'amélioration continue de la qualité actuellement menée. Par ailleurs les étudiants connaissent essentiellement l'assurance qualité à travers les questionnaires d'évaluation des enseignements. Or ceux-ci sont longs et parfois complexes. Les évaluations sont irrégulièrement organisées selon les modules et ne le sont que rarement de façon annuelle. Le comité des experts ne doute pas que la mise en place du service transversal en assurance qualité permettra de simplifier et clarifier l'assurance qualité de l'établissement et sa mise en œuvre dans les facultés.
- 12 Le comité des experts salue l'organisation de l'évaluation des enseignements, qui est conçu comme un outil d'amélioration continue, mis en œuvre par les enseignants en étroite coopération avec la direction. Les impacts sont perceptibles tant au niveau individuel (les enseignants bénéficient d'un retour sur leur pédagogie dans une perspective d'autoévaluation continue), qu'à celui de la section (le Doyen et le conseil de section disposent d'une vision consolidée de la perception qu'ont les étudiants de leurs études en droit à l'UNamur) et de la direction de l'université s'agissant du pilotage global de la qualité et l'adéquation entre les missions et valeurs de l'UNamur et ce qui est véritablement proposé aux étudiants.
- 13 L'évaluation de l'enseignement à l'UNamur est utile, cohérente. Elle sert effectivement les objectifs d'amélioration de la qualité et d'identification des pistes de progrès pour le futur.
- 14 Le comité note que les résultats de l'évaluation des enseignements sont croisés avec d'autres visions notamment rapportées par des éléments extérieurs (employeurs, alumni et autres enquêtes régulièrement menées). Cela permet de construire une image consolidée de la qualité de la formation. Cette approche est particulièrement efficace pour essayer d'apprécier la qualité, qui est rarement une approche neutre. L'évaluation des enseignements constitue un canal d'informations. Il n'est pas unique et ne prend toute sa dimension que lorsque les résultats des enquêtes menées auprès des étudiants sont justement mis en perspectives avec d'autres perceptions.
- 15 Le comité des experts note le souci de remédier aux problèmes identifiés par les évaluations des enseignements. Certaines évaluations ont suscité des réactions immédiates de la section ou de l'université (par exemple la réorganisation des

modules ou le calendrier des examens). D'autres ont conduit à des actions de plus long terme, soit individualisées ou discutées collectivement (ex. journées pédagogiques).

- 16 Le comité estime toutefois que la trop faible participation des étudiants aux évaluations des enseignements appelle un renforcement de la communication interne et une mobilisation des élus étudiants (délégués) pour motiver leurs camarades. Enseignants et étudiants pourraient sensibiliser la communauté étudiante à la pertinence et la finalité de cette pratique. Le comité des experts prend note des pistes d'amélioration du dispositif d'évaluation des enseignements, pour le rendre encore plus efficace et systématisé.
- 17 La triangulation adoptée par l'université pour apprécier la qualité de ses formations (étudiants-usagers / employeurs / en comparaison d'autres formations hors UNamur) est une approche pertinente apprécier la qualité à l'interne. Le comité des experts considère que cette approche comparative pourrait être davantage renforcée pour la section Droit. Il existe d'autres bacheliers en Droit à proximité, qui mériteraient d'être étudiés plus en profondeur dans le but d'affirmer les complémentarités avec la section droit de l'UNamur, voire d'envisager des coopérations non imaginées aujourd'hui. Le développement de la formation continue, à horaires décalés en droit, devrait faire l'objet d'une étude de positionnement intégrant les formations similaires dispensées à Namur et dans le Pôle.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 18 Le comité des experts prend note du souhait de la Faculté et de l'UNamur d'améliorer l'efficacité de la communication interne. Elle est pour le moment de qualité correcte, notamment pour les informations administratives.
- 19 Les interactions enseignants-étudiants pourraient être davantage développées en ligne, de sorte que la plateforme soit utilisée comme un véritable outil pédagogique prolongeant les formations dispensées en présentiel. Le comité des experts n'a pas identifié de pratiques particulièrement innovantes dans l'enseignement en ligne du droit. La réflexion sur la pratique pédagogique devrait mieux intégrer la dimension virtuelle, relativement peu développée dans cette section.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 20 Le comité des experts salue l'engagement de la Faculté pour adapter le bachelier aux besoins des étudiants et des professions juridiques. Tout en se confortant aux référentiels de ce bachelier, la Faculté se mobilise en continu pour débattre et questionner les objectifs, contenus et organisation de la formation en droit. Surtout, elle s'est dotée d'instruments permettant que les retours d'expérience des alumni et des employeurs viennent nourrir la réflexion sur l'avenir de la formation. Ainsi, les informations individuellement recueillies par les enseignants au gré de leurs interactions avec les milieux socio-économiques (notamment lors des interventions de professionnels en classe, durant les stages, lors des jurys de TFE...) sont mises au profit de la réflexion collective organisée au niveau de la Faculté. Ceci est possible grâce à un pilotage de la Faculté qui dynamise les discussions et reste à l'écoute des enseignants comme des étudiants, à l'analyse croisée d'informations provenant de divers canaux

d'information (évaluation des enseignements, enquêtes auprès d'alumni comme l'enquête auprès d'un échantillon d'étudiants en Master au printemps 2017) et à l'implication des enseignants de l'UNamur qui cherchent à élever la qualité de leur formation, et donc sa pertinence pour les étudiants. La spécificité du bachelier en Droit de l'UNamur tient au fait qu'il débouche sur l'emploi et sur la poursuite d'études. Nombreux sont les diplômés poursuivant en Master dans une autre université – l'UNamur ne dispensant pas de master en droit.

- 21 L'autre spécificité qui garantit la pertinence du bachelier tient à la place accordée à la recherche pour enrichir la qualité de l'enseignement. Les orientations en matière de recherche sont connues des enseignants. Elles sont en effet inscrites dans le schéma directeur de 2014 de la Faculté. Les enseignants nourrissent leurs cours des thématiques de recherche retenues, et mises en œuvre par les deux centres (Centre de Recherche Information Droit et Société et centre « Vulnérabilités et Société »). Leurs projets scientifiques doivent s'articuler avec les objectifs des centres. Leurs thématiques sont suffisamment transversales pour permettre à tout enseignant d'y puiser une inspiration pour leur cours, leur. En outre, la Faculté tient un blog qui dissémine les projets de recherche des enseignants dans un langage accessible pour les étudiants.
- 22 Le comité des experts a pu recueillir de nombreux exemples témoignant du souci de lier formation et recherche. C'est un atout à mettre à l'actif de la politique qualité de la Faculté, et un facteur d'attraction des futurs étudiants. La Faculté de droit dispose également de moyens de renforcer les opportunités d'impliquer les étudiants dans la recherche. Le comité des experts estime toutefois que les étudiants en droit pourraient bénéficier d'un soutien plus conséquent dans la découverte voire l'appropriation de méthodes de recherche. Les centres de recherche pourraient également proposer des activités scientifiques offrant un approfondissement sur certaines thématiques que l'étudiant pourrait déployer en master.

RECOMMANDATIONS

- 1 Mettre en place le service transversal dédié à l'assurance qualité, et continuer de mobiliser l'administration, les enseignants et chercheurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des démarches d'assurance qualité.
- 2 Renforcer la communication auprès des étudiants sur la politique et les démarches qualité de l'UNamur et de la Faculté de droit en particulier.
- 3 Déployer les usages pédagogiques de la plateforme parmi l'ensemble des enseignants.
- 4 Poursuivre l'évaluation des enseignements en simplifiant les questionnaires et en les organisant plus fréquemment (au moins une fois par an).
- 5 Renforcer la communication interne (et externe) sur les activités de recherche et l'accent spécifique de la formation sur la pédagogie.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 1 Les efforts déployés par la Faculté de droit pour intégrer les retours de la société civile et des anciens étudiants assurent une bonne adéquation de la formation aux besoins socio-économiques. Par ailleurs, les bons résultats obtenus des étudiants de la faculté en master qu'il s'agisse de Master en droit ou relatifs à d'autres disciplines confirment l'adéquation de la formation au second cycle universitaire.
- 2 Le comité des experts considère que la Faculté de droit est reconnue par l'extérieur comme un partenaire à part entière, ce qui garantit la durabilité des liens avec les milieux socio-économiques. Il souligne la richesse des réseaux dans lesquels est impliquée la Faculté de droit. Par exemple, depuis 1992, elle est un des membres fondateurs de l'ASBL Association des Juristes Namurois (AJN), qui réunit les forces vives des différents milieux juridiques du namurois. En revanche, il existe peu de relations formalisées avec les autres établissements offrant un bachelier juridique (ex. ESA).
- 3 La faculté recherche à pérenniser voire institutionnaliser les relations avec les secteurs en vue de coopérer sur des projets communs. Par exemple depuis 2016, la Faculté propose des stages de pratique juridique professionnelle pour les étudiants en fin de cycle de bachelier. Des partenariats structurés offrent également une opportunité de mobilisation d'experts, de visites d'entreprises et institutions, d'offres de stages et d'emplois. La faculté est parvenue à densifier ses relations institutionnelles (par exemple avec la Conférence du Jeune Barreau de Namur ou l'Institut de Formation Judiciaire) sans pour autant négliger les relations interpersonnelles ou professionnelles que ses enseignants entretiennent par ailleurs et qui conservent leur importance.
- 4 La Faculté soutient des projets qui permettent aux étudiants de confronter théorie et pratique, comme par exemple en matière de droit du bail appliqués aux problèmes rencontrés par les étudiants relativement à leur logement. Cette approche ajoute une utilité sociale à l'expérience des études et permet de mieux comprendre les règles juridiques au travers de leur mise en œuvre. Elle permet surtout de stimuler la réflexion critique des participants, tant à propos de la société que du droit et du programme.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 5 Le comité des experts estime que la Faculté s'investit fortement dans la communication relative aux professions juridiques, lors de journées portes

ouvertes et de rencontres dans le cadre des salons de l'emploi. Des flyers visant à confronter les préjugés sur et les représentations culturelles du droit ont été élaborés et sont distribués dans le secteur secondaire et les manifestations de type salons de l'étudiant. Les messages qu'ils véhiculent sous forme humoristique et concise témoignent d'une capacité d'évolution de l'identité de la Faculté.

- 6 De même, le comité des experts salue la pertinence de la thématique sélectionnée pour célébrer les 50 ans de la Faculté, celui du droit citoyen qui reflète l'ouverture de la faculté sur la société.

RECOMMANDATIONS

- 1 Soutenir les initiatives de communication externe sur la spécificité du programme, notamment
 - Pédagogie en ligne (pédagogie, recherche, débouchés en dehors des préjugés sur le droit, etc.)
 - Thématiques traitées dans les enseignements et dans les projets comme le droit citoyen.
 - Double programme droit/philosophie.
- 2 Poursuivre le renforcement des liens entre les étudiants et la vie en société et les milieux socio-économiques mobilisant le droit, par exemple à travers la mise en place d'une clinique juridique, ouvertes aux habitants et forces vives de Namur (entreprises, syndicats, associations....).

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 1 Les acquis d'apprentissage tels qu'ils figurent dans les fiches UE, sont particulièrement précis.
- 2 Pour autant, ce bachelier est enseigné par un corps académique dont l'inclination naturelle est d'accompagner l'étudiant vers la poursuite d'études. Les pédagogies employées, les visites, les activités de recherche et d'enseignement, comme les concours d'éloquence, sont propices à susciter l'intérêt pour la poursuite en master.
- 3 Le comité a constaté que les employeurs soulignent notamment la qualité des connaissances juridiques des étudiants et les compétences transversales (soft skills) fort appréciées chez les jeunes diplômés (comme la communication, l'empathie envers les justiciables, la relation avec l'utilisateur, etc). L'investissement de la Faculté dans les soft skills est d'ailleurs remarquable. On citera ici le projet pilote de capsules vidéo transversales ou les interventions de l'ASBL Droits quotidiens qui intervient dans le cours de SPD sur la clarté du langage juridique.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 1 Le comité salue l'investissement de la faculté dans la coordination pédagogique à laquelle est consacré un poste à mi-temps. Celle-ci assure le dynamisme de la formation, la cohérence entre les enseignants qui ne sont pas laissés isolés face à leurs étudiants, l'accompagnement des enseignants nouvellement recrutés. Elle favorise le lien de la formation dispensée dans le cadre du bachelier en droit et les deux centres de recherche. Elle contribue également au développement de l'assurance qualité interne à la Faculté, selon les lignes directrices et l'organisation mise en place par l'université.
- 2 Comme déjà indiqué, la faculté possède une capacité réflexive importante relativement à ses propres pratiques. En témoignent les journées de mise au vert et les multiples réunions d'analyse des résultats des enquêtes, ainsi que la construction collective des projets et de la stratégie de la Faculté. Le fait que les enseignants soient pour la grande majorité statutaires garantit leur présence au sein de la faculté leur mobilisation au service de la formation et leur implication.
- 3 Pour autant, le comité des experts considère que l'innovation pédagogique telle que décrite dans le DAE et effectivement perçue par les experts lors de la visite, n'apparaît pas encore comme la marque de fabrique de ce bachelier, par défaut

de communication de la Faculté. Il semble que le concept d'enseignement de la pratique du droit soit diversement interprété par le corps enseignant et que les attentes des étudiants diffèrent à ce sujet. Le comité des experts estime que la Faculté n'a pas mûri sa réflexion sur la pédagogie en droit, malgré l'adoption d'un plan d'action pédagogique. Ses centres de recherche n'y sont pas suffisamment investis. La Faculté n'est peut-être pas allée jusqu'au bout de sa réflexion en matière de pédagogie appliquée au droit. La Faculté pourrait investir encore plus les centres de recherche et réfléchir de façon encore plus approfondie à la mise en place de nouveaux modes d'enseignement. La Faculté pourrait investir encore plus les centres de recherche et réfléchir de façon encore plus approfondie à la mise en place de nouveaux modes d'enseignement. Ainsi l'avènement des nouvelles technologies entraîne de nouvelles problématiques du droit comme celles étudiées par les centres de recherche et qui appellent à des modes d'enseignement et d'apprentissage renouvelés). Le projet de Namur Legal Lab semble prometteur, en ce qu'il pourrait être le vecteur d'un questionnement plus approfondi qu'il ne l'est actuellement sur les pédagogies à employer pour que l'étudiant soit en mesure de répondre à des situations juridiques. De même, le projet PUNCH (Pédagogie namuroise en changement) constitue une initiative pertinente à l'échelle de l'université dans laquelle la coordination pédagogique en droit s'implique pleinement. L'UNamur envisage de recruter des coordinateurs spécifiquement pour appuyer l'innovation. Cette initiative garantit également un travail inter-facultaire, empêchant ainsi le phénomène de vase clos, et favorise indirectement la transdisciplinarité qu'entend renforcer la Faculté de droit pour ses étudiants. Ces différentes initiatives indiquent que la Faculté de droit doit être prête pour développer la réflexion sur l'approche clinique du droit, opportunité pour développer un projet sur la pédagogie de l'apprentissage clinique.

- 4 Le comité des experts considère que la dimension internationale du bachelier en Droit mériterait d'être déployée davantage. Il existe un potentiel d'emplois auxquels les étudiants ne pensent pas forcément, et pour lesquels ils/elles ne sont pas forcément préparés.
- 5 Des initiatives existent (Cobra1, tables de conversation, projet d'un Plan Langues et inclusion du néerlandais dans les cours). Mais le comité des experts partage avec la Faculté le constat de la démotivation pour les langues et de désinvestissement des étudiants pour les langues. Trop peu d'enseignants semblent convaincus de la valeur ajoutée de la mobilité internationale pour les étudiants en droit.
- 6 Pourtant, les deux centres de recherche inscrivent leurs activités dans un cadre international et la Faculté invite régulièrement des professeurs étrangers. De même, la politique linguistique est loin d'être négligée, ce qui permet aux étudiants d'approfondir leurs compétences en anglais et néerlandais, tant pour le langage courant que pour le vocabulaire juridique.
- 7 De même, l'enseignement à distance a peine à se développer, même si le comité des experts estime que la Faculté s'est lancée dans un plan ambitieux œuvrant en sa faveur. Le projet (déjà accepté par le CA de l'UNamur et donc déjà financé) d'installer du matériel d'enregistrement dans trois auditoriums est en cours de réalisation. Il permettra l'enregistrement des présentations orales des étudiants dans un but de perfectionnement et surtout de développer l'e-learning. Le projet PUNCH a défini des pistes de formation en matière d'utilisation pédagogique des outils numériques. Enfin, la plateforme webcampus a été rénovée à la rentrée 2016/2017. Elle offre de nouvelles possibilités en la matière.

¹ Outil interactif d'aide à la lecture des langues anglaise et néerlandaise développé par l'UNamur.

- 8 Le comité des experts estime que les outils de communication externes sont particulièrement bien définis, complets, et actualisés. Les supports sont riches et diversifiés (presse, flyers, présence aux salons étudiants). La Faculté de droit est présente et active sur les réseaux sociaux. Le service Info-Etudes a une bonne connaissance des études de droit et peut renseigner sans difficultés tout étudiant ou futur étudiant.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 9 Le comité des experts estime que le bachelier en droit est organisé de façon progressive et de manière logique selon les 3 blocs, ce qui permet à l'étudiant d'appréhender les bases avant d'aborder les aspects les plus complexes du droit.
- 10 Le bachelier offre 6 options², ce qui permet une bonne flexibilité de l'organisation des études selon les souhaits des étudiants, sous réserve qu'ils aient acquis 45 crédits en bloc 1. Ces options ont été conçues pour « stimuler l'autonomie, la motivation et l'implication de l'étudiant en veillant à lui permettre un développement par étapes » selon les écrits de l'Université. La Faculté conseille d'ailleurs les étudiants dans leur choix d'option. Les options permettent également de les préparer aux réorientations éventuelles, par exemple vers les sciences politiques ou les sciences humaines.
- 11 Le comité des experts note également que les options sont conçues pour faciliter la transversalité entre les matières y compris les matières non juridiques, comme les sciences sociales ou les sciences dures, et ce dès la 1^{ère} année. La pluralité des formations offertes à l'UNamur est une opportunité qu'a saisie la Faculté de droit pour ouvrir les étudiants à d'autres disciplines que celles strictement juridiques. Le comité souligne à cet égard la pertinence du bac bidisciplinaire en droit et en philosophie.
- 12 Certains étudiants peuvent alléger leur programme d'études et le reprendre comme le prévoit la réglementation. Les étudiants en droit de l'UNamur s'estiment accompagnés dans leurs décisions et également dans leur retour aux études, après parfois une année de suspension. La réglementation des aménagements d'études étant assez complexe, les étudiants apprécient de bénéficier des conseils de leurs enseignants - bien informés des possibilités qui s'offrent à eux - comme du secrétariat. Le comité des experts note cependant que la Faculté de droit de Namur n'est pas forcément désireuse d'organiser de passerelles. Un bachelier à horaire décalé a été ouvert en 2016-2017 pour les reprises d'études.
- 13 Le comité des experts reconnaît que la Faculté déploie de nombreux projets pour renforcer la cohérence de la formation, tout en cherchant à améliorer la progression des étudiants. De même, la Faculté souhaite que les étudiants soient davantage confrontés à la pratique dès la 1^{ère} année, sans attendre le stage en bloc 3.

²Criminologie, économie et gestion, langues modernes, philosophie, droit public et science politique, droit et communication.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 14 La Faculté assure le suivi précis des modalités d'évaluation, notamment à travers les évaluations des enseignements et les questions soulevées lors de la Commission de contacts. Les étudiants semblent y être présents et leurs interventions déboucher sur des améliorations.
- 15 Le comité note que la Faculté conduit une réflexion approfondie sur la pertinence des méthodes d'évaluation. Ainsi, elle privilégie les examens à questions ouvertes plutôt que le QCM, celui-ci ne permettant pas « de procéder à une évaluation suffisamment affinée, ni de vérifier les capacités à raisonner, à argumenter, à synthétiser et à exprimer clairement les choses ».

RECOMMANDATIONS

- 1 Engager le projet de « Namur Legal Lab » comme facteur de réflexion sur la pédagogie du droit.
- 2 Encourager les centres de recherche à inclure un volet pédagogie du droit dans leurs activités scientifiques
- 3 Confier à la coordination pédagogique le mandat de réfléchir plus en profondeur à une rénovation de la pédagogie en droit à la Faculté, en l'accompagnant dans cette tâche et en l'inscrivant dans les réseaux nationaux et européens traitant de la question. Le projet PUNCH pourrait en constituer le cadre institutionnel en ce qu'il permet d'accompagner les enseignants intéressés par des projets en la matière. La réflexion sur la pédagogie doit impérativement inclure la dimension internationale, sans se limiter à la pratique des langues. Il s'agit d'imaginer les pédagogies qui préparent effectivement les étudiants au monde professionnel globalisé utilisant le droit, et non uniquement le droit belge.
- 4 Renforcer la sensibilisation à l'importance des langues pour la pratique du droit en Belgique et ailleurs.
- 5 Mobiliser de multiples canaux pour communiquer sur la valeur ajoutée de la mobilité internationale (par exemple en faisant intervenir les anciens étudiants auxquels les étudiants actuels pourraient s'identifier, ou en développant les stages à l'étranger).
- 6 Suivre les parcours des étudiants ayant fait une mobilité internationale pour documenter l'apport en termes de parcours professionnel, améliorations linguistiques et développement personnel.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Les enseignants postulant à l'UNamur connaissent la mission et les valeurs de l'établissement. Par conséquent, l'activité du corps enseignant s'inscrit dans le cadre des valeurs constituant l'identité de l'établissement à savoir l'accompagnement de l'étudiant dans son épanouissement individuel et professionnel. Il en résulte un engagement des enseignants et une capacité d'écoute appréciée des étudiants eux-mêmes.
- 2 Le comité des experts souligne que la Faculté recrute les enseignants sur la base d'un projet pédagogique innovant qui doit établir les objectifs de formation et les méthodes mises en place pour amener les étudiants à atteindre pareils objectifs. En outre, les compétences pédagogiques du candidat sont évaluées en fonction de l'expérience pédagogique éventuellement déjà acquise, des évaluations d'étudiants (si elles existent) et d'une leçon de 15 minutes qui doit être dispensée lors de l'audition du candidat.
- 3 Le comité des experts note que la Faculté a fait le choix judicieux de placer davantage d'assistants en première année, tenant compte du nombre important d'étudiants à encadrer et de la difficulté liée à la transition entre l'enseignement secondaire et universitaire. À l'instar des enseignants, les assistants semblent d'ailleurs bien outillés sur le plan pédagogique et particulièrement motivés par la mission d'accompagnement de l'établissement.
- 4 Le comité souligne que la présence du poste de coordination pédagogique spécifique au programme de bachelier en horaire de jour est une réelle plus-value pour l'accompagnement des étudiants.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 5 Le comité des experts constate l'excellente qualité des locaux de la Faculté et des équipements. Les horaires de la bibliothèque ont été élargis pour répondre aux besoins des étudiants.
- 6 Les étudiants bénéficient d'espaces de travail et de convivialité propices à l'apprentissage, mais également à la pratique d'activités sportives, culturelles et citoyennes.

- 7 Les ressources documentaires, notamment en ligne, sont nombreuses et diverses et actualisées de façon satisfaisante pour un bachelier de droit.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 8 Le comité des experts considère que la Faculté de droit s'implique de façon importante dans l'accompagnement de l'étudiant au début de sa formation en bloc 1. La transition avec le secondaire est assurée grâce au dispositif Passeport pour le Bac. Des tests de positionnement (exercices d'écriture) sont organisés pour l'identification des compétences primordiales puis un renforcement des compétences est proposé. Le soutien méthodologique aux examens (pratique des QCM, examens blancs, etc.) est particulièrement riche, de même que le tutorat et l'accompagnement individualisé en bloc 1. Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque les taux de réussite des étudiants de bloc 1 augmentent et sont d'environ 5 points supérieurs à la moyenne de la FWB.
- 9 Ces dispositifs sont pertinents et calibrés en fonction des effectifs actuels et des besoins des étudiants.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 10 Le comité estime que la Faculté de droit, comme l'UNamur en général, dispose d'un arsenal d'outils et d'indicateurs de pilotage développé. L'UNamur dispose d'une équipe en assurance qualité institutionnelle avec un data manager qui ont les compétences pour analyser les statistiques et fournir des indicateurs de contexte, d'activité et de pilotage (par ex. profils des étudiants, destination professionnelle, perception de la qualité).
- 11 Le comité relève l'existence d'une collecte de données auprès des parties externes (employeurs et anciens étudiants notamment). La Faculté a, entre autres, une connaissance du statut et le succès de ses diplômés dans les masters, ce qui lui permet de mesurer la qualité de ses bacheliers.
- 12 Le comité des experts souligne les efforts consacrés à l'analyse des indicateurs et des enquêtes, et à la présentation des résultats en interne. C'est un pilotage utilisant les données quantitatives ce qui lui permet de porter un regard critique sur la politique de la qualité d'apprécier la réalité du contexte dans lequel la Faculté opère. Ce regard critique évite l'écueil de l'autosatisfaction et incite la Faculté à constamment améliorer la formation. La Faculté tient également compte de la modification des profils de ses étudiants (par exemple, l'arrivée d'étudiants adultes ou d'une réduction de la proportion de néerlandophones par rapport au passé).

RECOMMANDATIONS

- 1 Anticiper les besoins d'accompagnement des étudiants, si le niveau de prérequis venait à baisser.
- 2 Poursuivre le suivi des résultats des étudiants pour identifier les principales difficultés et adapter les dispositifs en conséquence.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Le comité des experts salue la maturité acquise par l'UNamur en termes d'auto-évaluation. Celle conduite pour le bachelier de droit repose sur une excellente méthode, collaborative (groupes thématiques, 20% d'étudiants), incluant tous les membres de la communauté enseignante, étudiante et technico-administrative. De même, la représentation scientifique a été assurée, ce qui atteste de l'équilibre abouti entre formation et recherche. Il souligne ultimement la grande qualité, la concision et la lisibilité du dossier d'autoévaluation.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 2 L'analyse SWOT correspond aux constats du comité des experts. Les faiblesses concernant l'absence de master sont entendues par le comité des experts, qui confirme toutefois que cela ne nuit pas à la qualité du bachelier, ni aux perspectives de poursuite d'études des diplômés. Cela conduit sans doute la Faculté à centrer ses efforts sur l'accompagnement des étudiants et la qualité de la pédagogie, sans pour autant que le lien avec la recherche soit négligé.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 3 Le DAE prévoit un plan d'action détaillé, doté d'un calendrier réaliste, incluant à la fois des actions de nature stratégique, et des actions correctives de court terme.
- 4 Le comité des experts interpelle l'université sur le risque de surcharge de travail de la personne assurant la coordination pédagogique qui ne peut assurer seule la responsabilité de mise en œuvre du plan d'action

RECOMMANDATIONS

- 1 Veiller à ce que la charge de travail soit équitablement répartie au sein de l'équipe d'auto-évaluation pour assurer une mise en œuvre efficace du plan prévu afin que celle-ci ne repose pas uniquement sur la coordination pédagogique.

Conclusion

La Faculté de droit propose un bachelier de bonne qualité, permettant aux étudiants titulaires du bachelier la poursuite de leur cursus avec succès en master, ce qui confirme l'acquisition de bases juridiques et autres compétences extra juridiques solides. La convergence des politiques de l'établissement au service de la qualité de la formation (ressources humaines, environnement d'apprentissage, appui à la réussite) facilite de ce point de vue la tâche de la Faculté.

La formation bénéficie des apports de la recherche. Elle peut s'appuyer sur un réseau professionnel consistant. Seul le volet international reste trop peu développé pour une Faculté qui cherche à se positionner sur les métiers d'avenir du droit.

Le modèle d'accompagnement des étudiants est un succès. Il pourrait toutefois être affecté par un accroissement ou une évolution du profil des étudiants et le comité apprécie les efforts déployés par la Faculté pour s'y préparer.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation du cursus **DROIT**
2017-2018

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Marc Nihoul, Doyen de la Faculté de droit

Jean-Marie Cheffert, Elise Degrave et Benoît Michaux, absents à la signature

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).
² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.